

Une chaîne logistique peut seulement fonctionner si tous les maillons s'enchaînent de façon fiable les uns dans les autres. Afin de garantir cette fiabilité, nous accordons beaucoup d'importance à la qualité des composants individuels lors de la construction, la fabrication et le montage de nos Cargolifts. Ceci représente la base de nos vastes prestations de garantie.

24-mois garantie sur Cargolift pièces et main d'oeuvre

Nous accordons une garantie de deux ans sur nos Cargolifts. La seule condition consiste à effectuer les inspections tous les 12 mois, imposées légalement, chez l'un de nos partenaires de service Bär – c'est tout. Nos entreprises partenaires qualifiées éliminent les cas de dommages éventuels rapidement et en toute fiabilité. Elles prennent en charge le traitement des demandes de garantie avec notre usine. Notre garantie Cargolift comprend les pièces détachées ainsi que la main d'oeuvre nécessaires à la réparation. Veuillez lire attentivement nos Conditions de garantie, nos Tableaux des temps de références et nos Conditions générales de vente.

24-mois garantie pour pièces détachées Bär d'origine

Nous accordons une garantie de 24 mois sur nos pièces détachées Bär d'origine, à compter de la date du bon de livraison. Pour ceci veuillez lire attentivement nos Conditions pour les réparations et les livraisons de pièces détachées.

Demande de garantie

Vous êtes partenaire de service de Bär et souhaitez déposer une «demande de garantie»? Veuillez vous connecter dans notre boutique en ligne et déposer la demande directement par internet après avoir commandé vos pièces détachées.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le département service-après-vente